

Portail d'activation de l'Université Lyon 1

Activer votre accès aux ressources numérique de l'Université Lyon 1

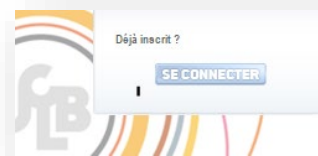


Vous êtes personnel du rectorat de l'Université Lyon3 – Jean-Moulin, et vous possédez déjà un identifiant et un mot de passe obtenu antérieurement. Pour conserver votre accès aux ressources numériques de l'INSPE de l'Académie de Lyon vous devez mettre à jour votre compte individuel INSPE-Lyon1 pour l'année universitaire en cours...

Connectez-vous sur le portail Web à l'adresse : <https://preinsespe.univ-lyon1.fr>


1

Cliquez sur le bouton **Se connecter** dans le coin gauche de l'écran



2

Sur la page qui s'affiche indiquez votre appartenance. Dans le menu déroulant Sélectionnez : **Université de Lyon 3– Jean.Moulin** : Authentifiez-vous avec votre identifiant et mot de passe de Lyon3

 Sélectionnez votre établissement

Pour accéder au service **Préinscription ESPE Lyon** sélectionnez ou cherchez l'établissement auquel vous appartenez.

» Université de Lyon 3 - Jean Moulin

Sélection

3

Vous êtes maintenant connecté...

Si il vous l'est demandé validez une nouvelle fois votre appartenance d'origine

Un nouvel écran s'affiche. **Vous êtes déjà inscrit sur la plateforme...**

Mettez à jour votre profil :

Cliquez sur **Se désinscrire**..Puis

Sélectionnez dans le menu déroulant **Inscription à une nouvelle formation**, le groupe d'appartenance qui correspond à votre profil.

Informations inscription pour les étudiants

Bonjour

Vous êtes déjà inscrit sur la plateforme. Vous ne pouvez vous inscrire qu'à une seule formation à la fois.

» Formations suivies

Vous n'êtes inscrit à aucune formation

Inscription à une nouvelle formation :

Aucune

Inscription

Vous devez attendre un délai de 24h00 pour bénéficier d'un accès complet aux services numériques de l'Inspé-Lyon1.(WIFI, Moodle,..)

Ce compte est actif et valide pour l'année universitaire en cours. Au besoin il devra être réactivé par une simple réinscription via le portail d'activation pour prolonger sa validité à chaque année universitaire suivante